



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° 02-2021

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance e tenue le 19 JANVIER 2021, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 02-2021 : Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de La Sarre

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 2 FÉVRIER 2021

Valérie Fournier
Greffière